

Proposition de paiement en 2, 3 ou 4 fois à proposer à vos clients

Toujours soucieux d'apporter des solutions innovantes à nos adhérents, nous sommes en phase de négociation avec un prestataire de services susceptible de proposer une solution mutualisée, permettant d'avoir accès à un dispositif de paiement en plusieurs fois sur une durée qui n'excède pas 90 jours, échappant ainsi à la législation sur le crédit.

Aucun dossier à remplir, seuls les paiements de transactions supérieures à 200 €, peuvent faire l'objet d'un dossier de paiement en 2, 3 ou 4 fois. Cette solution permet, éventuellement, de mettre à la charge, totalement ou partiellement les frais de dossier à la charge de votre client.

Cette proposition peut concerner les ventes importantes liées, par exemple, à un mariage ou à un convoi.

Si cette proposition retient votre attention, merci de répondre, **sans engagement**, au questionnaire disponible sur la page de l'article.

[!\[\]\(e3f8612927870f2e0f9f5989e6dd3064_img.jpg\) Lire l'article](#)

Projet d'accord soumis à la procédure d'extension

Les partenaires sociaux de la CCN Fleuristes, vente et services des animaux familiers ont signé un avenant n° 3 à l'accord du 13 juin 2000, portant création d'un fonds de financement du paritarisme.

[!\[\]\(faf942dc3e59ce8eb64b4ac481eca7e0_img.jpg\) Lire l'article](#)

Propositions d'assurances

Soucieux d'apporter à nos adhérents des solutions appropriées nous avons recherché des solutions adaptées aux différentes situations pouvant survenir en entreprise. Dans les semaines à venir nous vous ferons part des solutions retenues et négociées pour vous, au plus juste.

Val'hor

Les fleuristes qui n'ont pas procédé aux déclarations prescrites ont récemment reçu une relance. Si c'est votre cas et que vous contestez le paiement de cette cotisation, nous proposons à nos adhérents de nous en faire part.

Pour ce faire, merci de compléter le formulaire ci-dessous.

[Relance Val'hor](#)

Enquête de satisfaction



Soucieux de vous apporter un service de qualité, nous souhaitons recueillir votre avis sur nos moyens de communication.

Cette enquête est destinée à évaluer la situation actuelle et d'en envisager l'évolution future.

[Accéder à la page sondage](#)

Accès au site depuis un terminal mobile



L'exploitation des statistiques de consultation du site internet nous a permis de constater qu'environ 10 % des consultations étaient effectuées depuis un terminal mobile. Aussi, afin de permettre une navigation optimisée pour ces utilisateurs, sans remettre en cause la navigation classique avons-nous décidé d'implémenter une version "mobile" de notre site.

Vous pourrez l'activer en vous connectant à notre site <http://www.syndicat-fleuristes.com> depuis un smartphone ou une tablette connectée en Wi-fi ou en 3G.

Archives

Nous avons mis en ligne l'ensemble des newsletters déjà publiées. Un lien permanent est disponible directement sur le site et sera rappelé sur chacune des prochaines newsletters.

[>> Accéder aux archives](#)

L'équipe du SYNAPSES

Syndicat national des activités liées aux animaux domestiques et non domestiques, aux végétaux d'ornement, à l'environnement et au cadre de vie

55, rue Lacordaire

75015 Paris

☎ 01 44 26 30 98

☎ 01 77 65 66 02

<http://syndicat-fleuristes.org>

fleurs.synapses@gmail.com

<http://twitter.com/#/SyndicFleur>

L'ensemble des newsletters déjà publiées est disponible au moyen du lien suivant. [Archives](#)